

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1033****20 novembre 2001****SOMMAIRE**

Financière Photo Europe S.A., Luxembourg . . . . .	49563	Magellan S.A., Bertrange . . . . .	49551
Financière Photo Europe S.A., Luxembourg . . . . .	49566	Mandarin Finance S.A., Luxembourg . . . . .	49555
Formula Partners S.A. . . . .	49539	Mandarin Finance S.A., Luxembourg . . . . .	49555
Genvest S.A., Luxembourg . . . . .	49539	Manufacture d'Orgues Luxembourgeoise, S.à r.l., Lintgen . . . . .	49554
Globalnet Communications S.A., Luxembourg . . . . .	49540	Marbristone Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49556
Globalnet Communications S.A., Luxembourg . . . . .	49540	Marbristone Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49556
Goias S.A., Luxembourg . . . . .	49539	Marbristone Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49556
Gremalux Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	49541	Marigest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49555
H.M.F. Holding A.G., Luxembourg . . . . .	49541	Masylux S.C.I., Luxembourg . . . . .	49556
Henrocor Business S.A., Luxembourg . . . . .	49540	Meliacor S.A.H., Luxembourg . . . . .	49554
Henrocor Business S.A., Luxembourg . . . . .	49540	Metalfar International S.A., Luxembourg . . . . .	49557
Hortus, S.à r.l. . . . .	49541	Min Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	49557
Hôtel Gauguin S.A., Luxembourg . . . . .	49545	Molène Financière Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49558
Hôtel Gauguin S.A., Luxembourg . . . . .	49545	Molène Financière Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49558
Hôtel Gauguin S.A., Luxembourg . . . . .	49545	Mondial Forni International S.A., Luxembourg . . . . .	49555
Imstar Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	49539	Montsoleil Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49557
Ind Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49546	Morgenroth, S.à r.l. . . . .	49558
Kyoei Life Investment Luxembourg S.A.H., Lu- xembourg . . . . .	49547	Movilliat Terrains S.A., Windhof . . . . .	49557
Leather Venture S.A., Luxembourg . . . . .	49547	Mutuel Bank Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	49558
Lottolux S.A., Luxembourg . . . . .	49549	Naturata, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49558
Lottolux S.A., Luxembourg . . . . .	49549	Newstreet, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49560
LSF Trinité Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49550	Nicoba S.A., Luxembourg . . . . .	49560
LSF Trinité Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49550	Nordea 3, Sicav, Sandweiler (Findel) . . . . .	49541
LSF Trinité Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49546	Nordea 3, Sicav, Sandweiler (Findel) . . . . .	49544
LSF Trinité Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	49546	Norman In Progress S.A., Luxembourg . . . . .	49561
LSOF Courbevoie Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	49550	Nouveau Comptoir de l'Optique 1 S.A., Luxem- bourg . . . . .	49560
LSOF Courbevoie Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	49550	Nouveau Comptoir de l'Optique 2 S.A., Luxem- bourg . . . . .	49561
LSOF Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	49551	Nouveau Comptoir de l'Optique 2 S.A., Luxem- bourg . . . . .	49562
LSOF Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	49551	Now Pharm A.G., Luxembourg . . . . .	49559
LTW Luxenon, G.m.b.H., Ehlerange . . . . .	49554	Now Pharm A.G., Luxembourg . . . . .	49559
Lucmergo S.A.H., Luxembourg . . . . .	49554	OCI (Opera Center Investissement) S.A., Luxem- bourg . . . . .	49562
Lunaria S.A., Luxembourg . . . . .	49549	Oekimmo, G.m.b.H., Luxembourg . . . . .	49562
Lux Rent a Car S.A., Luxembourg . . . . .	49552	Office Foncier S.A., Mondorf . . . . .	49560
Lux Rent a Car S.A., Luxembourg . . . . .	49553	Olunex S.A., Luxembourg . . . . .	49567
Magellan S.A., Bertrange . . . . .	49551	P.F. Corporate Finance S.A., Luxembourg . . . . .	49571

P.H. Conseil, S.à r.l., Luxembourg .....	49571	Seahawk Holding S.A., Luxembourg.....	49577
P.M.L. S.A., Luxembourg .....	49573	Sempre Verde S.A.....	49577
Pacific Corporation S.A., Luxembourg.....	49567	Seven Investment S.A., Luxembourg .....	49577
Paladin Holding S.A., Luxembourg.....	49562	Shana, S.à r.l., Bertrange .....	49578
Palm Beach Solarium, S.à r.l., Luxembourg.....	49567	Shell Finance Luxembourg, S.à r.l., Bertrange....	49579
Pargen S.A., Luxembourg .....	49567	Shell Finance Luxembourg, S.à r.l., Bertrange....	49580
Patagonia S.A., Luxembourg.....	49568	SIAT International Holding S.A., Luxembourg ...	49581
Peninsula Finance S.A., Luxembourg .....	49569	Sicilux, S.à r.l., Luxembourg.....	49581
Peninsula Finance S.A., Luxembourg .....	49569	Skipper Investments S.A., Luxembourg.....	49580
Perfin Invest S.A. Holding, Luxembourg .....	49569	Société de Développement Technique et Industriel S.A., Luxembourg.....	49581
Perla S.A. Holding, Luxembourg.....	49571	Société de Développement Technique et Industriel S.A., Luxembourg.....	49581
Pertuy Construction S.A., Maxéville.....	49568	Société de Participation Financière Italmobiliare S.A., Luxembourg.....	49583
Pessina Costruzioni International S.A.H., Luxembourg .....	49571	Société de Participation Financière Italmobiliare S.A., Luxembourg.....	49583
Plaine Verte S.A., Soparfi, Luxembourg.....	49572	Société de Participations Exemptées S.A., Luxembourg .....	49582
Plaine Verte S.A., Luxembourg.....	49573	Société Financière de l'Energie «SOFINEN» S.A., Luxembourg .....	49582
(Les) Pommiers, S.à r.l., Bereldange.....	49549	Société Financière de l'Energie «SOFINEN» S.A., Luxembourg .....	49582
Prisrod (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	49573	Société Immobilière Windhof S.A., Steinfort (Windhof) .....	49581
Pro Toura Luxembourg, G.m.b.H., Canach .....	49573	Sofifrico S.A., Luxembourg .....	49583
Queensland S.A., Luxembourg .....	49574	Solitaire S.A., Luxembourg .....	49584
Queensland S.A., Luxembourg .....	49574	STB Trading S.A., Grevenmacher.....	49582
Queensland S.A., Luxembourg .....	49574	Station Immobilière S.A., Windhof.....	49538
R.M.F. T.P. S.A., Luxembourg.....	49574	Station S.A., Windhof.....	49584
Roads International Holding S.A., Luxembourg ..	49566	Station S.A., Windhof.....	49584
Ruscalla Int. S.A., Luxembourg .....	49575	Tobacco Holdings Limited A.G., Luxemburg.....	49569
S.I.P. Investments S.A.H., Luxembourg .....	49576	UBI-Bene S.A., Luxembourg .....	49538
Sader Floor S.A., Luxembourg .....	49575		
Sakumo Participations S.A., Luxembourg .....	49578		
Sakumo Participations S.A., Luxembourg .....	49578		
Sakumo Participations S.A., Luxembourg .....	49578		
Sakumo Participations S.A., Luxembourg .....	49578		
Sanidubrulux, S.à r.l., Hovelange.....	49576		
Scame S.A., Luxembourg.....	49576		
Scubatech Holding S.A., Luxembourg .....	49577		

**STATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 67.426.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 19 avril 2001, vol. 137, fol. 28, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29850/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**UBI-BENE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 35.180.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à quarante-neuf mille six cent euros (49.600,- EUR), représenté par deux cent (200) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29867/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**FORMULA PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 65.487.

Il résulte de deux lettres adressées à la société que Madame Caragh Couldridge et Monsieur Simon Couldridge démissionnent avec effet immédiat de leur mandat d'administrateur de la société FORMULA PARTNERS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 76, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29701/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**GENVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 46.629.

## EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à EUR six cent vingt mille (620.000,- EUR) représenté par deux cent cinquante actions (250) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29709/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**GOIAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 58.131.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mi 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29713/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**IMSTAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.547.

## EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2001 que Monsieur Gregory Strong a démissionné des fonctions de liquidateur de la Société. Les actionnaires de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni comme liquidateur de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors liquidateurs de la Société:

- Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni;
- Madame Sylvie Drouin, avocat, demeurant 3543 Northcliffe, Montréal, Canada.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

IMSTAR LUXEMBOURG S.A., en liquidation

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29725/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**GLOBALNET COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 79.502.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la décision du conseil d'administration de la société tenue à Luxembourg le 29 novembre 2000 que Monsieur Marek Wieckowski a été nommé administrateur-délégué de la société et que conformément à l'article 10 des statuts de la société, il a pouvoir d'engager par sa seule signature la société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 78, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29710/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**GLOBALNET COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 79.502.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire de la société tenue à Luxembourg le 29 novembre 2000 que Monsieur François Pfister a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société et qu'il a été remplacé de ses fonctions par Monsieur William Cortes.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 78, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29711/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**HENROCOR BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 36.628.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29715/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**HENROCOR BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 36.628.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2001*

Conformément aux exigences de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide malgré la perte de plus de la moitié du capital social de continuer l'activité de la société.

Luxembourg, le 11 avril 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29716/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**GREMALUX HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 24.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour GREMALUX HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29714/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**H.M.F. HOLDING A.G., Société Anonyme,  
(anc. UTOPIA PARTICIPATIONS S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.017.

La soussignée, H.M.F. HOLDING AG, (anc. UTOPIA PARTICIPATIONS S.A.) atteste par la présente que suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2001, le siège social et les bureaux ont été déplacés le 1<sup>er</sup> mai 2001 vers la nouvelle adresse 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

H.M.F. HOLDING AG

P. Atsma

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 74, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29717/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**HORTUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 48.487.

Le siège social d'HORTUS, S.à r.l., est dénoncé par Bureau Comptable Luxembourgeois S.A., et ne se trouve plus au 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort.

Steinfort, le 19 janvier 1999.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1999, vol. 134, fol. 16, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29718/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**NORDEA 3, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. MERITA).**

Registered office: Sandweiler (Findel).

R. C. Luxembourg B 27.410.

In the year two thousand one, on the nineteenth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MERITA, a «société d'investissement à capital variable», having its registered office in L-1511, 189, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg section B number 27.410, incorporated by a deed established on the 4th of February 1989, published in the Mémorial C number 70 of the 18th of March 1988.

The meeting is presided by Mr Jeroen Van der Molen, lawyer, residing in Oetrange.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- The present extraordinary general meeting has been convened by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial C of the 17th of March 2001 and the 3rd of April 2001;

- in the Luxembourg newspaper «Luxemburger Wort» of the 17th of March 2001 and the 3rd of April 2001;

- in the Luxembourg newspaper «Tageblatt» of the 17th of March 2001 and the 3rd of April 2001;

as it appears from the copies presented to the meeting.

III.- As appears from the attendance list, from the 85,787,213 shares, currently issued, 65,066 shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda, being the second meeting.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- To change the Company's name from MERITA to NORDEA 3.
- 2.- To move the Company's registered office address from the commune of Luxembourg to the commune of Sandweiler, and to relocate it at L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
- 3.- To delete the sixth paragraph of article five of the Articles of Association.
- 4.- To add to article twenty-nine of the Articles of Association paragraphs allowing the Board of Directors under certain conditions to terminate a Sub-Fund, to merge a Sub-Fund with another Sub-Fund of the Company and to merge a Sub-Fund with a Sub-Fund of another Luxembourg sicav organised under Part 1 of the law of March 30, 1988 relating to Collective Investment Undertakings.

After the foregoing is approved by the meeting, this one takes unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to change the Company's name from MERITA to NORDEA 3 and to amend the first article of the Articles of Incorporation to read as follows:

«There is governed by the present articles of incorporation, a corporation in the form of a «société anonyme», qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of NORDEA 3 (the «Corporation»).»

*Second resolution*

The meeting decides to move the Company's registered office address from the commune of Luxembourg to the commune of Sandweiler, and to relocate it at L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf and to amend the first sentence of article four of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The registered office of the Corporation is established in Sandweiler.»

*Third resolution*

The meeting decides to delete the sixth paragraph of article five of the Articles of Incorporation.

*Fourth resolution*

The meeting decides to add to article twenty-nine of the Articles of Association paragraphs allowing the Board of Directors under certain conditions to terminate a Sub-Fund, to merge a Sub-Fund with another Sub-Fund of the Company and to merge a Sub-Fund with a Sub-Fund of another Luxembourg sicav organised under Part 1 of the law of March 30, 1988 relating to Collective Investment Undertakings, with the following wording:

«A sub-fund may be terminated by resolution of the Board of Directors of the Corporation if the Net Asset Value of a sub-fund is below EUR 6,000,000.- or its equivalent in any other currency or in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economical and military emergencies. In such events, the assets of the sub-fund will be realised, the liabilities discharged and the net proceeds of realisation distributed to the shareholders in the proportion to their holding of shares in that sub-fund. In such event, notice of the termination of the sub-fund will be given in writing to registered shareholders and will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and the Luxemburger Wort in Luxembourg and in other newspapers circulating in jurisdictions in which the Corporation is registered as the Board of Directors may determine. No shares shall be redeemed or converted after the date of the decision to liquidate a sub-fund.

Any amounts not claimed by any shareholder shall be deposited at the close of liquidation with the Custodian during a period of 6 (six) months; at the expiry of the 6 (six) months' period, any outstanding amount will be deposited in escrow with the Caisse de Consignation.

A sub-fund may be merged with another sub-fund by resolution of the Board of Directors of the Corporation if the value of its net assets is below EUR 6,000,000.- or its equivalent in any other currency or in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economic and military emergencies. In such event, notice of the merger of the sub-fund will be given in writing to registered shareholders and will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and the Luxemburger Wort in Luxembourg and in other newspapers circulating in jurisdictions in which the Corporation is registered as the Directors may determine. Each shareholder of the relevant sub-fund shall be given the possibility, within a period of 1 (one) month as of the date of the publication, to request either the repurchase of his shares, free of any charges, or the exchange of his shares, free of any charges, against shares of a sub-fund not concerned by the merger.

At the expiry of this 1 (one) month's period any shareholder who did not request the repurchase or the exchange of its shares, shall be bound by the decision relating to the merger.

A sub-fund may be merged with a sub-fund of another Luxembourg SICAV organised under Part 1 of the law of March 30, 1988 relating to Collective Investment Undertakings by resolution of the Board of Directors of the Corporation when deemed appropriate in the best interest of the shareholders. In such event, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and the Luxemburger Wort in Luxembourg and in other newspapers circulating in jurisdictions in which the Corporation is registered as the Board of Directors may determine. Each shareholder of the relevant sub-fund shall be given the possibility, within a period of 1 (one) month as of the date of the publication, to request either the repurchase of his shares, free of any charges, or the exchange of his shares, free of any charges, against shares of a sub-fund not concerned by the merger. At the expiry of this 1 (one) month's period, any shareholder who did not request the repurchase or the exchange of his shares

shall be bound by the decision relating to the merger. When a sub-fund is contributed to a sub-fund of another Luxembourg SICAV, the valuation of the sub-fund's assets shall be verified by the auditor of the Corporation who shall issue a written report at the time of the contribution.

The Corporation does not consider to merge any sub-fund with another Luxembourg «FCP» or with any foreign investment fund.»

There being no further business before the meeting, the same is thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Sandweiler, on the date appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille un, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable MERITA, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg section B numéro 27.410, constituée suivant acte reçu le 4 février 1988, publié au Mémorial C numéro 70 du 18 mars 1988.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jeroen van der Molen, juriste, demeurant à Oetrange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 17 mars 2001 et du 3 avril 2001;

- dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort» du 17 mars 2001 et du 3 avril 2001;

- dans le journal luxembourgeois «Tageblatt» du 17 mars 2001 et du 3 avril 2001;

comme il résulte des copies présentées à l'assemblée.

III.- Il appert de cette liste de présence que sur les 85.787.213 actions, actuellement émises, 65.066 actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour, étant la deuxième assemblée.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

- 1.- Changer la dénomination de la Société de MERITA en NORDEA 3.
- 2.- Déplacer l'adresse du siège social de la Société de la commune de Luxembourg à la commune de Sandweiler et la fixer au L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
- 3.- Supprimer le sixième paragraphe de l'article cinq des statuts.
- 4.- Ajouter à l'article vingt-neuf des statuts des paragraphes autorisant le conseil d'administration, sous certaines conditions, de mettre fin à un sous-fonds, de fusionner un sous-fonds avec un autre sous-fonds de la Société et de fusionner un sous-fonds avec un sous-fonds d'une autre SICAV luxembourgeoise régie par la partie I de la loi du 30 mars 1998 relative aux organismes de placement collectif.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de MERITA en NORDEA 3 et de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est régi par les présents statuts, une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de NORDEA 3».

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de déplacer l'adresse du siège social de la Société de la commune de Luxembourg à la commune de Sandweiler et de la fixer à L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf, et de modifier la première phrase de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Sandweiler».

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de supprimer le sixième paragraphe de l'article cinq des statuts.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter à l'article vingt-neuf des statuts des paragraphes autorisant le conseil d'administration, sous certaines conditions, de mettre fin à un sous-fonds, de fusionner un sous-fonds avec un autre sous-fonds de la So-

ciété et de fusionner un sous-fonds avec un sous-fonds d'une autre sicav luxembourgeoise, régie par la partie I de la loi du 30 mars 1998 relative aux organismes de placement collectif. Le texte à ajouter aura la teneur suivante:

«Un sous-fonds peut être fermé par résolution du Conseil d'Administration de la Société si la valeur nette d'inventaire du sous-fonds tombe en-dessous de EUR 6.000.000,- ou son équivalent dans toute autre devise ou en cas de survenance de circonstances spéciales en dehors de son contrôle tels que des événements politiques, économiques ou militaires. Dans ces cas, les avoirs du sous-fonds seront réalisés, les dettes payées et le produit net de réalisation distribué aux actionnaires en proportion de leur détention d'actions dans ce sous-fonds. Dans ce cas, avis de la fermeture du sous-fonds sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dans le Luxemburger Wort à Luxembourg et dans d'autres journaux circulant dans les pays dans lesquels la Société est enregistrée selon décision du Conseil d'Administration. Aucune action ne sera rachetée ou convertie après la date de décision de liquider un sous-fonds.

Tout montant non réclamé par un actionnaire sera déposé à la clôture de liquidation à la banque dépositaire pendant une période de six (6) mois; à l'expiration de cette période de six (6) mois, tout montant non réclamé sera déposé à la caisse de consignation.

Un sous-fonds peut fusionner avec un autre sous-fonds par décision du Conseil d'Administration de la Société si la valeur des actifs nets tombe en-dessous de EUR 6.000.000,- ou son équivalent dans toute autre devise ou en cas de survenance de circonstances spéciales en dehors de son contrôle tels que des événements politiques, économiques ou militaires. Dans ce cas, avis de la fusion sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, et dans le Luxemburger Wort à Luxembourg et dans d'autres journaux circulant dans les pays dans lesquels la Société est enregistrée selon décision du Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du sous-fonds concerné aura la possibilité, endéans une période d'un (1) mois à partir de la date de la publication, de demander soit le rachat de ses actions sans frais, soit l'échange sans frais de ses actions contre des actions d'un sous-fonds non concerné par la fusion.

A l'expiration du délai d'un (1) mois, tout actionnaire qui n'aura pas demandé le rachat ou l'échange de ses actions sera lié par la décision de fusion.

Un sous-fonds peut fusionner avec un sous-fonds d'une autre SICAV luxembourgeoise relevant de la Partie I de la loi du 30 mars 1988 relative aux Organismes de Placement Collectif par une résolution du Conseil d'Administration si tel est estimé opportun dans l'intérêt des actionnaires. Dans ce cas, un avis écrit sera envoyé aux actionnaires nominatifs et publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, et dans le Luxemburger Wort à Luxembourg et dans d'autres journaux circulant dans les pays dans lesquels la Société est enregistrée selon décision du Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du sous-fonds concerné aura la possibilité, endéans un (1) mois à partir de la date de publication, de demander soit le rachat de ses actions, sans frais, soit l'échange de ses actions, sans frais, contre des actions d'un sous-fonds non concerné par la fusion. A l'expiration de cette période d'un (1) mois, tout actionnaire qui n'aura pas demandé le rachat ou l'échange de ses actions sera lié par la décision de fusion. Si un sous-fonds est apporté à un sous-fonds d'une autre SICAV luxembourgeoise, l'évaluation des avoirs du sous-fonds sera vérifiée par le réviseur de la Société qui émettra un rapport écrit au moment de l'apport.

La Société n'a pas l'intention de fusionner un sous-fonds avec un autre «FCP» luxembourgeois ou avec un fonds d'investissement étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Sandweiler, à date figurant en tête des présentes.

Et lecture faite aux comparants, les membres du bureau signent tous avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J. Van der Molen, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2001, vol. 129S, fol. 36, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2001.

J. Elvinger.

(29765/211/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**NORDEA 3, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. MERITA).**

Siège social: Sandweiler (Findel).

R. C. Luxembourg B 27.410.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(29766/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.



**HOTEL GAUGUIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1648 Luxembourg, 10, place Guillaume II.  
R. C. Luxembourg B 75.531.

Le conseil d'administration, réuni le 31 mars 2001, a pris les décisions suivantes:  
En vertu des pouvoirs conférés par les actionnaires, le conseil d'administration délègue ses pouvoirs de gestion journalière à son membre Monsieur Giuseppe Parrino, hôtelier, demeurant à Bertrange.  
Est nommée directrice du département débit de boissons, Madame Giovanna Infranca, commerçante, demeurant à Bertrange.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29719/603/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**HOTEL GAUGUIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1648 Luxembourg, 10, place Guillaume II.  
R. C. Luxembourg B 75.531.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 avril 2001 au siège de la société que:

*Première résolution*

Conformément à l'article 10 des statuts et en confirmation de la 6<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2000, l'assemblée générale autorise à l'unanimité des actionnaires présents et représentés le Conseil d'Administration de nommer Monsieur Giuseppe Parrino administrateur-délégué de l'exploitation de la branche hôtel-restauration-café et débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

*Deuxième résolution*

La délégation comprendra les pouvoirs de gestion journalière de l'exploitation de l'hôtel-restaurant-café-débit de boissons alcooliques et non alcooliques et toutes les activités connexes de l'exploitation de ces activités.

Monsieur Parrino préqualifié pourra, au cas où cette délégation lui est accordée par le Conseil d'Administration poser seul tous actes concernant ces branches d'activité et engager la société par la seule signature pour ces branches d'activité.

Tout document signé et tout acte posé par la société dans ces branches d'activité devront obligatoirement comporter la signature de Monsieur Parrino, préqualifié.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29720/603/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**HOTEL GAUGUIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1648 Luxembourg, 10, place Guillaume II.  
R. C. Luxembourg B 75.531.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue en date du 26 avril 2001 au siège social de la société, à 11.00 heures du matin que:

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Giuseppe Parrino administrateur-délégué de la branche hôtel-restaurant-café-débit de boissons alcooliques et non alcooliques

*Deuxième résolution*

La délégation comprendra les pouvoirs de gestion journalière de l'hôtel-restaurant-café-débit de boissons alcooliques et non alcooliques et toutes les activités connexes à l'exploitation de ces activités.

Monsieur Parrino préqualifié pourra poser seul tous les actes concernant ces branches d'activité et engager la société par sa seule signature pour ces branches d'activité.

Tout document signé et tout acte posé par la société dans ces branches d'activité devront obligatoirement comporter la signature de Monsieur Parrino, préqualifié.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2001.

Pour la société

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29721/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**IND INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.035.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société a été modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro un million cinq cent soixante-quinze (1.575.000,- EUR) représentés par six mille trois cent cinquante (6.350) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29726/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSF TRINITE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.834.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(29741/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSF TRINITE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.834.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15 janvier 2001 que Monsieur Gregory Strong a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société. Les associés de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors gérants de la Société:

- Monsieur Olivier Brahin;
- Madame Caroline Sibaud;
- Monsieur J.D. Dell.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

LSF TRINITE LUX, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29742/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LEATHER VENTURE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 61.324.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 8 mai 2001, lors de la réunion du Conseil d'Administration*

La démission de Yvette Hamilius en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Marc Muller, expert-comptable, demeurant 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Pour publication et réquisition

LEATHER VENTURE S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29735/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**KYOEI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 22.911.

DISSOLUTION

In the year two thousand one, on the nineteenth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of KYOEI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., a «société anonyme holding», established at Luxembourg, R. C. Luxembourg section B number 22.911, incorporated by deed on the 10th May 1985, published in the Luxembourg Mémorial C number 199 of the 11th July 1985.

The company has been thrown into liquidation by deed of the undersigned notary on March 6, 2001, with appointment of Mr Ken Atobe as liquidator.

The meeting is presided by Mr Dai Kazamatsuri, Vice President, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Ken Atobe, Senior Vice President, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Jean-Claude Simon, Vice President, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 12,415,189 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of USD 124,151,890.-) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

*Agenda:*

1. Report of the Auditor on the B/S of liquidation.
2. Decision to pay a final dividend.
3. Discharge to the Liquidator.
4. Discharge to the Auditor of the liquidation.
5. Decision relative to the closure of the liquidation.
6. Decision relative to the location of the corporate records.
7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting, having taken notice of the report by the auditor-controller on the liquidation's balance sheet, approves the report of the liquidator and the liquidation accounts.

*Second resolution*

The meeting decides to pay a final dividend in accordance with the final liquidation accounts as approved.

*Third resolution*

The meeting gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their mandates.

*Fourth resolution*

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

*Fifth resolution*

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who doesn't be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille un, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding KYOEI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 22.911, constituée suivant acte reçu en date du 10 mai 1985, publié au Mémorial C numéro 199 du 11 juillet 1985.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 6 mars 2001, comprenant nomination de Monsieur Ken Atobe en tant que liquidateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Dai Kazamatsuri, Vice-Président, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Ken Atobe, Senior Vice-Président, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Claude Simon, Vice-Président, THE MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 12.415.189 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de USD 124.151.890,-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Commissaire sur le bilan de liquidation.
2. Décision de payer un dividende final.
3. Décharge au Liquidateur.
4. Décharge au Commissaire de la liquidation.
5. Décision relative à la clôture de liquidation.
6. Décision relative au lieu de conservation des livres et documents sociaux.
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de payer un dernier dividende conformément aux comptes de liquidation tels qu'approuvés.

*Troisième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

*Quatrième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: D. Kazamatsuri, K. Atobe, J.-C. Simon, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2001, vol. 129S, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

J. Elvinger.

(29733/211/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LES POMMIERS, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 34, rue du Dix Octobre.

R. C. Luxembourg B 67.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour LES POMMIERS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29736/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LOTTOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.577.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29738/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LOTTOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.577.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29737/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LUNARIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 60.821.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29751/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSF TRINITE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.835.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(29743/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSF TRINITE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.835.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 avril 2001 que Monsieur Gregory Strong a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société. Les associés de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors gérants de la Société:

- Monsieur Olivier Brahin;
- Madame Caroline Sibaud;
- Monsieur J.D. Dell.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

LSF TRINITE INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29744/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSOF COURBEVOIE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.410.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(29745/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSOF COURBEVOIE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.410.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 avril 2001 que Monsieur Gregory Strong a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société. Les associés de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors gérants de la Société:

- Monsieur Olivier Brahin;
- Madame Caroline Sibaud;
- Monsieur J.D. Dell.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

LSOF COURBEVOIE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

49551

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29746/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSOF LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.411.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(29747/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LSOF LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.411.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 avril 2001 que Monsieur Gregory Strong a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société. Les associés de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors gérants de la Société:

- Monsieur Olivier Brahin, avec adresse professionnelle au 50, Welbeck Street, W1M7HE Londres, Royaume-Uni;
- Madame Sylvie Drouin, avocat, demeurant au 3543 Northcliffe, Montréal, Canada.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

LSOF LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., en liquidation

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29748/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MAGELLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 70.867.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29754/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MAGELLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 70.867.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001*

Il résulte du procès-verbal que:

- l'assemblée a approuvé le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice clôturé au 31 décembre 1999;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29755/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LUX RENT A CAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 5, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 18.772.

L'an deux mille un, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX RENT A CAR S.A., avec siège social à L-2557 Luxembourg, 5, rue Robert Stümper,

constituée sous la dénomination de CONTINENTAL LUX RENT A CAR S.A. suivant acte reçu par le notaire André Prost, alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, le 18 juin 1981, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 209 du 6 octobre 1981, modifiée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, le 16 juillet 1982, publié au Mémorial C numéro 244 du 11 octobre 1982, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, le 8 mars 1985, publié au Mémorial C numéro 98 du 9 avril 1985, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, le 2 juin 1986, publié au Mémorial C numéro 241 du 25 août 1986, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, le 3 août 1987, publié au Mémorial C numéro 338 du 23 novembre 1987, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, le 6 octobre 1989, publié au Mémorial C numéro 90 du 22 mars 1990, modifiée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, le 12 février 1991, publié au Mémorial C numéro 294 du 30 juillet 1991, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Tom Metzler, le 30 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 13 du 10 janvier 1995, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 18.772.

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Pierre Braquet-Peusch, industriel, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Michel Braquet, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

*Composition de l'assemblée*

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

*Exposé de Monsieur le Président*

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1.- Changement de la monnaie d'expression du capital social de manière à ce que le capital social actuel de soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 60.000.000,-) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale, soit remplacé par un capital social d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un virgule mille quatre cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.487361,1487) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale;

2.- Augmentation du capital social à concurrence de cinq cent douze mille six cent trente-huit virgule huit mille cinq cent treize euros (EUR 512.638,8513) en vue de le porter d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un virgule mille quatre cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.487361,1487) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable des actions;

3. Souscription et libération;

4. Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale, et pourra être augmenté conformément à l'article sept ci-après.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.»

En anglais l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital.** The corporate capital is set at two million euro (EUR 2,000,000.-), consisting of one thousand two hundred (1,200) shares of stock, without designation of a par value, and may be increased in accordance with article seven hereof.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.»

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 60.000.000,-) sont présentes ou représentées.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

*Constataion de la validité de l'assemblée*

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.



Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

*Résolutions*

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la monnaie d'expression du capital social de manière à ce que le capital social actuel de soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 60.000.000,-) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale, soit remplacé par un capital social d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un virgule mille quatre cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.487361,1487) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent douze mille six cent trente-huit virgule huit mille cinq cent treize euros (EUR 512.638,8513) en vue de le porter de un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un virgule mille quatre cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.487361,1487) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable des actions.

*Libération*

La prédite augmentation de capital a été entièrement libérée par des versements en numéraire par les actionnaires de la société en proportion du nombre d'actions leur appartenant.

La preuve de cette libération en numéraire a été rapportée au notaire instrumentant par un certificat bancaire ce qu'il constate expressément.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) représenté par mille deux cents (1.200) actions sans désignation de valeur nominale, et pourra être augmenté conformément à l'article sept ci-après.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.»

En anglais l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital.** The corporate capital is set at two million euro (EUR 2,000,000.-), consisting of one thousand two hundred (1,200) shares of stock, without designation of a par value, and may be increased in accordance with article seven hereof.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.»

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le président a clôturé l'assemblée.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué à deux cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois (LUF 280.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: P. Braquet-Peusch, C. Erpelding, M. Braquet, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 129S, fol. 39, case 1. – Reçu 206.798 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 mai 2001.

T. Metzler.

(29752/222/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**LUX RENT A CAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 5, rue Robert Stümper.

R. C. Luxemburg B 18.772.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 mai 2001.

T. Metzler.

(29753/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**LTW LUXENON, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: Ehlerange.

H. R. Luxemburg B 32.604.

—

*Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 23. April 2001*

Die Gesellschafterversammlung beschliesst einstimmig, mit allen Gesellschaftern und mit sofortiger Wirkung:  
1) die Entlassung des technischen Geschäftsführers, Herrn Wolfgang Jansen, und den Entzug aller Vollmachten.  
2) Herrn Marc Schneider bleibt alleiniger Geschäftsführer.

Ehlerange, den 23. April 2001.

*Bevollmächtigter*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 81, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29749/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**LUCMERGO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 18.699.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 21 décembre 1981.

—

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCMERGO S.A.

Signature

(29750/255/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MANUFACTURE D'ORGUES LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7440 Lintgen, 75, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 6.896.

—

Le bilan au 31 décembre 2000 suivant article 213, enregistré à Mersch, le 8 mai 2001, vol. 127, fol. 3, case 7 a été envoyé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lintgen, le 9 mai 2001.

MANUFACTURE D'ORGUES LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.

G. Westenfelder

*Gérant*

(29758/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MELIACOR, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 41.111.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 68, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29764/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MANDARIN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.663.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour MANDARIN FINANCE S.A.

Signature

(29757/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MANDARIN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.663.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour MANDARIN FINANCE S.A.

Signature

(29756/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MARIGEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 36.990.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro six cent vingt mille (620.000 euro), représenté par deux mille cinq cents actions (2.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29762/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.441.

—  
En date du 12 septembre 2000, le contrat de domiciliation conclu entre la société anonyme MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résilié avec effet au 21 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29771/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MARBRISTONE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.250.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29759/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MARBRISTONE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.250.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2000*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat de Monsieur Emile Vogt, Administrateur, et celui de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes, pour une nouvelle durée de six ans. L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux Administrateurs, Messieurs Sam Reckinger et René Schlim, pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29760/550/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MARBRISTONE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.250.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro trois cent soixante et onze mille huit cent quarante virgule vingt-neuf (371.840,29 euro), représenté par mille cinq cents actions (1.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29761/550/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MASYLUX S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: Luxembourg.

Suite aux décisions prises le 20 avril 2001 et enregistrées à Luxembourg, le 8 mai 2001, volume 552, folio 73, case 4, les résolutions suivantes ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg:

- Mise en liquidation de la société

- Nomination comme liquidateur de Monsieur Carlo Wetzel, habitant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour MASYLUX S.C.I.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

(29763/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**METALFAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 61.294.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 9 avril 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(29767/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.412.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 68, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29768/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MONTSOLEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 61.368.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Pour la société MONTSOLEIL HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29772/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MOVILLIAT TERRAINS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 59.968.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue le 20 avril 2001*

Il résulte des résolutions prises que Monsieur Movilliat Jules est administrateur-délégué de la société avec droit de cosignature obligatoire.

Fait à Windhof, le 20 avril 2001.

Pour extrait conforme

J. Movilliat

Enregistré à Capellen, le 9 mai 2001, vol. 137, fol. 33, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(29774/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MOLENE FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (rectificatif), enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Pour la MOLENE FINANCIERE HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29769/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MOLENE FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Pour la MOLENE FINANCIERE HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29770/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MORGENROTH, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

H. R. Luxembourg B 44.267.

Der Gesellschaftssitz, d.h. 20, rue de la Grotte in L-6934 Mensdorf, wurde am 29. Juni 2000 gekündigt.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29773/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**MUTUEL BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 31.730.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 21 novembre 1989.

Modifications statutaires publiées au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 14 décembre 1990 et en date du 15 juillet 1994.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, ainsi que les informations et documents qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MUTUEL BANK LUXEMBOURG S.A.*

Signature

(29775/255/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**NATURATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

(29776/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**NOW PHARM A.G., Aktiengesellschaft,**  
**(anc. NOWICKY PHARMA-UKRAIN A.G.).**  
 Gesellschaftssitz: L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon.  
 H. R. Luxemburg B 72.948.

Im Jahre zweitausendeins, den sechszwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft NOWICKY PHARMA-UKRAIN A.G., mit Sitz in L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon, H. R. Luxemburg Sektion B Nummer 72.948,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 18. November 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 89 vom 26. Januar 2000, mit einem Gesellschaftskapital von einunddreissigtausend Euros (31.000,- EUR).

Den Vorsitz der Versammlung führt Herrn Gernot Kos, expert-comptable, wohnhaft in Moutfort.

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Juliette Beicht, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Frau Liette Gales, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

*Tagesordnung:*

1.- Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in NOW PHARM A.G.

2.- Entsprechende Abänderung von Artikel 1, Absatz 1, der Satzung.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Bezeichnung der Gesellschaft in NOW PHARM A.G. abzuändern.

*Zweiter Beschluss*

Gemäss dem vorhergehenden Beschluss wird Absatz eins von Artikel eins der Satzung dementsprechend abgeändert und wird künftig folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 1. 1. Absatz.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung NOW PHARM A.G.».

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt zwanzigtausend Luxemburger Franken veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben sie zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Kos, J. Beicht, L. Gales, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 mai 2001, vol. 514, fol. 44, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 9. Mai 2001.

J. Seckler.

(29783/231/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**NOW PHARM A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxemburg B 72.948.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 mai 2001.

J. Seckler.

(29784/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

49560

**NEWSTREET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.117.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé du 13 décembre 2000 que les 500 parts sociales de la Société ont été transférées par NV REALTY ADVISERS Ltd à HRO 16 HOLDINGS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour publication et réquisition  
D. Harvey  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 552, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(29777/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**NICOBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 29.800.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro un million quatre cent quatre-vingt-dix mille (1.490.000,- euro), représenté par soixante mille actions (60.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29778/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 80.938.

—  
Les comptes annuels audités au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 64, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2001.

Pour la société  
ARTHUR ANDERSEN, Société Civile  
Signature

(29779/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**OFFICE FONCIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5692 Mondorf-les-Bains, 7, rue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 38.280.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la OFFICE FONCIER S.A.  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29787/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---



**NORMAN IN PROGRESS S.A., Société Anonyme,  
(anc. ALVEAR FINANCE S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 69.540.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société NORMAN IN PROGRESS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29782/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.939.

L'an deux mille un, le neuf mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 2 S.A., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, constituée suivant acte notarié reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2000, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Jimenez-Lunz, juriste, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à sept millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 7.750.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour. Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le Conseil d'Administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Décision de réduire le capital social de la société à concurrence d'un montant de quatre millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 4.750.000,-), afin de le ramener de son montant actuel de sept millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 7.750.000,-) à trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) par l'annulation de quatre mille sept cent cinquante (4.750) actions propres de catégorie A.

2. Mise en conformité des statuts suite à l'annulation desdites actions.

3. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'approuver la réduction du capital social de la société à concurrence d'un montant de quatre millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 4.750.000,-), afin de le ramener de son montant actuel de sept millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 7.750.000,-) à trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) par l'annulation de quatre mille sept cent cinquante (4.750) actions propres de catégorie A.

*Deuxième résolution*

Suite à la diminution de capital ci-dessus le second paragraphe de l'article 5 des statuts est supprimé et le premier paragraphe de ce même article est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> paragraphe.** Le capital social est fixé à trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, libérées intégralement.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombent à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire des comparants prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Jimenez-Lunz, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2001, vol. 8CS, fol. 62, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2001.

J. Elvinger.

(29780/211/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxemburg B 80.939.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(29781/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**OCI (OPERA CENTER INVESTISSEMENT) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxemburg B 56.340.

EXTRAITS

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu en date du 28 décembre 2000 que:

- Monsieur Olivier Mourgue d'Algue a démissionné de sa fonction d'administrateur.

- Afin de combler cette vacance, a été coopté en son remplacement au poste d'administrateur Monsieur Roméo Eftimescu, illustrateur, demeurant à F-75014 Paris, 117, boulevard Jourdan.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29785/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**OEKIMMO, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxemburg B 62.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

(29786/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxemburg B 25.536.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euros cent quarante-quatre mille (144.000 euros), représenté par cinq mille huit cents actions (5.800) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29791/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A., Société Anonyme,  
(anc. PARSOFI JUNIOR III S.A.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.573.

L'an deux mille un, le vingt avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARSOFI JUNIOR III S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 73.573, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 15 mars 2000, numéro 208.

L'assemblée est ouverte à 8.15 heures sous la présidence de Monsieur Grégoire Arnaud, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui nomme Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf, comme secrétaire.

L'assemblée élit Madame Héloïse Bock, maître en droit, demeurant à Luxembourg comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale de PARSOFI JUNIOR III S.A. en FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A.

2. Refonte des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de PARSOFI JUNIOR III S.A. en FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de refondre les statuts afin de leur donner la teneur suivante:

**A. Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A. (la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil d'administration.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**B. Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), par la création et l'émission de neuf cent quatre-vingt seize mille neuf cents (996.900) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En conséquence, le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances en capital ou encore, avec l'approbation de l'assemblée générale, par voie d'incorporation au capital de bénéfices, de réserves ou de primes d'émission;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles, même non spécialement prévues au présent article;

- à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles que le conseil d'administration sera amené à décider dans le cadre du capital autorisé.

De même, le conseil d'administration est autorisé à consentir des options pour souscrire aux actions de la Société et à émettre des emprunts obligataires convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

Ces autorisations sont valables pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial de l'acte constitutif du 23 décembre 1999. A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra, aux termes et conditions prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et seront signées par deux administrateurs. La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront également signés par deux administrateurs.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### C. Assemblée Générale des Actionnaires

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier jeudi du mois de juin de chaque année à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit, une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

### D. Conseil d'Administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat.

Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans. Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Une réunion du conseil d'administration peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales, être délégués à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

#### **E. Surveillance de la société**

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera le ou les commissaire(s) aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'assemblée générale, qui fixera la durée de leur mandat.

#### **F. Exercice social - Bilan**

**Art. 15.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint 10 % (dix pour cent) du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **G. Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### **H. Modification des statuts**

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

#### **I. Dispositions finales - Loi applicable**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présente acte.

Signé: G. Arnaud, T. Dahm, H. Bock, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2001, vol. 129S, fol. 35, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2001.

F. Baden.

(29794/200/217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

#### **FINANCIERE PHOTO EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 73.573.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

F. Baden.

(29795/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

#### **ROADS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 16.176.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 63, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 3 mai 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Orfeo Cucchiella, ingénieur, demeurant à Rome (Italie), Président et Administrateur-délégué;
- Madame Maria Adelaide Rocchi, chartered accountant, demeurant à Rome (Italie);
- Monsieur Roberto Toppi, accountant, demeurant à Rome (Italie).

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Rag. Alberto Sperandeo, demeurant à Via Capo Miseno no 21, I-00141 Rome

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29815/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**OLUNEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.407.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour OLUNEX S.A.

Signature

(29788/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PACIFIC CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 64.840.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société PACIFIC CORPORATION S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29790/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PALM BEACH SOLARIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2001*

*Ordre du jour:*

- 1) Cessation des parts
- 2) Nomination d'un nouveau gérant

Monsieur Morewo Ruscio, demeurant à Sanem, déclare par la présente céder ses 90 parts (quatre-vingt-dix) à Monsieur Morin Jean-Luc, demeurant à Luxembourg, au prix convenu entre parties, cédant quittance.

Monsieur Morin Jean-Luc sera à partir du 22 janvier 2001 le gérant de la société PALM BEACH et pourra l'engager par sa seule signature.

Fait en double exemplaires à Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Lu et approuvé

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2001, vol. 319, fol. 87, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(29792/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PARGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 50.600.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro un million deux cent quarante mille (1.240.000 euro), représenté par cinq mille cinq cents actions (5.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(29793/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PATAGONIA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 55.361.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.*

Signature

(29796/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**PERTUY CONSTRUCTION, Société Anonyme.**

Siège social: F-54320 Maxeville, 30, rue Blaise Pascal.

R. C. Nancy 758.801.906.

Succursale: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 64.883.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 19 mars 2001*

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 19 mars 2001 de la société anonyme de droit français PERTUY CONSTRUCTION que:

- Monsieur Philippe Amequin est nommé gérant de la succursale à Luxembourg;  
- le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs à Monsieur Philippe Amequin, demeurant 7, rue de la Côte Verte, F-54280 Seichamps, à l'effet de:

a) signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts auprès du registre de commerce, de la Chambre de Commerce, tout Ministère compétent, et plus généralement de toutes administrations et de tous organismes sociaux ou autres;

b) représenter la succursale dans tous les domaines vis-à-vis des tiers et en particulier des administrations publiques ou semi-publiques et des personnes privées;

c) négocier, signer et accepter au nom de PERTUY CONSTRUCTION au Luxembourg tous contrats et accords sous réserve de l'obtention de l'autorisation des personnes habilitées de la société pour ce qui concerne l'acquisition d'actifs immobiliers;

d) ouvrir et fermer tous comptes courants dans toutes banques ou établissements de crédit, déposer et retirer toutes sommes, titres et valeurs, souscrire ou endosser tous billets ou effets de commerce, les négocier, remettre tous billets ou effets de commerce à l'escompte ou à l'encaissement, signer tous bordereaux, émettre et signer tous chèques, faire tous emplois de fonds, arrêter tous comptes, les solder, en retirer quittance, en recevoir le solde, en donner décharge,

louer dans tous établissements bancaires, tous coffres forts, accepter et souscrire toutes conditions de location, recevoir la clé des coffres, y déposer et en retirer à tout moment tous documents, titres, obligations ou valeurs quelconques, se faire délivrer tous reçus, donner bonne et valable quittance, signer toutes décharges et généralement faire le nécessaire en ce qui concerne la location de tels coffres,

toucher toutes sommes dues à la succursale et payer celles qu'elle doit, donner valablement quittance à tous débiteurs, fixer leur mode de libération,

endosser toutes lettres de change et traites tirées par la clientèle et concernant l'escompte et le recouvrement, endosser tous chèques bancaires et circulaires concernant le recouvrement,

effectuer tous paiements, accorder tous délais et remises,

procéder aux apurements et liquidations de comptes,

sous réserve de l'application de la règle de la double signature en vigueur dans la société pour ce qui concerne les opérations bancaires et de l'accord des personnes autorisées de la société pour l'ouverture des comptes bancaires et l'émission de toutes garanties bancaires et autres;

e) consentir et accepter tous baux, les résilier, contracter toutes assurances contre tous risques;

f) engager et licencier tout personnel, déterminer leurs attributions, fixer leurs traitements et leurs commissions;

g) recevoir tous courriers ordinaires ou recommandés, des mandats-poste; recevoir tous colis, objets, paquets recommandés ou non de toutes personnes; négocier avec les administrations responsables pour le téléphone, l'eau, le gaz et l'électricité et à cette fin signer toutes décharges, contrats, documents, registres et rôles;

h) de nommer tous fondés de pouvoir pour chaque acte ou catégorie d'acte, utiliser tous services d'avocats et experts nécessaires, déléguer tout ou partie de ces pouvoirs;

i) d'établir tous documents, signer tous actes et accords;

j) généralement faire le nécessaire au fonctionnement de la succursale et à la représentation de PERTUY CONSTRUCTION au Luxembourg au travers de cette succursale.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

*Pour PERTUY CONSTRUCTION, société anonyme de droit français*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(29801/250/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.



**PENINSULA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.672.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour PENINSULA FINANCE S.A.

Signature

(29798/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PENINSULA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.672.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour PENINSULA FINANCE S.A.

Signature

(29797/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PERFIN INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.867.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

F. Baden.

(29799/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**TOBACCO HOLDINGS LIMITED, Anonyme Holdinggesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
H. R. Luxemburg B 6.460.

Im Jahre zweitausend und eins, Dienstag, den zwanzigsten März, um vierzehn Uhr, in Luxemburg, am Sitze der nachbezeichneten Gesellschaft.

Vor dem unterzeichneten Joseph Elvinger, Notar mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Versammelten sich die Aktionäre der anonymen Holdinggesellschaft TOBACCO HOLDINGS LIMITED, R. C. Luxemburg Sektion B Nummer 6.460, mit Sitz in L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, zu der in der Satzung vorgesehenen jährlichen Generalversammlung.

Die genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den damals in Luxemburg residierenden Notar Robert Elter, am 12. Juli 1963, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 73 vom 30. August 1963, und deren Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunden, aufgenommen durch denselben Notar Robert Elter:

- am 6. Oktober 1964, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 103 vom 3. November 1964;
- am 19. August 1966, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 124 vom 21. September 1966;
- am 18. Dezember 1973, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 28 vom 12. Februar 1974;

sowie durch Urkunden aufgenommen durch den damals zu Luxemburg residierenden Notar Marc Elter:

- am 31. März 1993, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 302 vom 24. Juni 1993;
- am 21. Oktober 1993, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 588 vom 10. Dezember 1993;
- am 12. Juli 1994, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 447 vom 10. November 1994;

sowie durch Urkunde aufgenommen durch den zu Luxemburg residierenden Notar Joseph Elvinger:

- am 14. Dezember 1999.

Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf DEM 50.000.000,- (fünfzig Millionen Deutsche Mark), eingeteilt in 2.000 (zweitausend) Anteilscheine ohne Nennwert.

Den Vorsitz führt Herr David J. Booker, administrateur de sociétés, wohnhaft in Blaricum (Niederlande).

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Edmond Ries, expert-comptable, wohnhaft in Luxemburg, und bestimmt zum Stimmzähler Herrn Sandro Weber, administrateur de sociétés, wohnhaft in Richterswil (Schweiz).

Sodann stellt der Herr Vorsitzende fest:

I.- Dass aus einer durch den so zusammengesetzten Vorstand erstellten Anwesenheitsliste hervorgeht, dass die 2.000 (zweitausend) Anteilscheine ohne Nennwert, welche die Gesamtheit des Aktienkapitals von DEM

50.000.000,- (fünfzig Millionen Deutsche Mark) bilden, in der Generalversammlung vertreten sind und, dass dieselbe demzufolge regelrecht zusammengesetzt und beschlussfähig ist, um über die verschiedenen Punkte der nacherwähnten Tagesordnung zu beraten und gültig abzustimmen.

Die erwähnte, von den anwesenden Parteien und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnete Anwesenheitsliste, sowie die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, diese von denselben und den Bevollmächtigten ne varietur paraphiert, bleiben dem vorliegenden Sitzungsprotokoll als Anlagen beigegeben, um gleichzeitig mit demselben einregistriert zu werden.

II.- Dass die Tagesordnung wie folgt lautet:

*Tagesordnung:*

- 1.- Verlesung des Jahresberichtes des Verwaltungsrates und des Prüfungsberichtes des Aufsichtskommissars.
- 2.- Vorlage und Genehmigung der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2000.
- 3.- Beschlussfassung über die Gewinnverwendung.
- 4.- Entlastung für die Verwaltungsratsmitglieder und den Aufsichtskommissar für das am 31. Dezember 2000 abgeschlossene Geschäftsjahr.
- 5.- Ernennungen.
- 6.- Verschiedenes.

Nachdem diese Feststellungen von der Generalversammlung als richtig anerkannt worden sind, verliest der Herr Vorsitzende die Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. März 2000, welche er der Generalversammlung zur Einsichtnahme vorlegt.

Die Generalversammlung, welche sich als regelrecht zusammengesetzt anerkannte, schritt sodann zur Erledigung der Tagesordnung und fasste nach eingehender Beratung folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung genehmigt die Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars über das am 31. Dezember 2000 abgeschlossene Geschäftsjahr.

Die beiden, von den anwesenden Parteien und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichneten Berichte bleiben dem vorliegenden Sitzungsprotokoll als Anlagen beigegeben, um gleichzeitig mit demselben einregistriert zu werden.

*Zweiter Beschluss*

Die Bilanz und, die Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2000 werden von der Generalversammlung genehmigt so wie dieselben vom Verwaltungsrate erstellt worden sind, und bleiben dem vorliegenden Sitzungsprotokolle als Anlagen beigegeben, nachdem sie von den anwesenden Parteien und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet worden sind, und werden gleichzeitig mit demselben einregistriert.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung stellt fest, dass nach Abzug der gezahlten Debetzinsen, Taxen, Wertanpassungen und verschiedenen Ausgaben im Betrag von DEM 130.979.682,- ein Verlust von DEM 62.144.905,- bleibt, welcher zusammen mit dem Gewinnvortrag von DEM 8.443.171,- der Generalversammlung zur Verfügung steht.

Die Generalversammlung beschliesst diesen Betrag auf neue Rechnung vorzutragen.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung erteilt den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlastung für die Ausübung ihres Mandates im verflossenen Geschäftsjahr.

*Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt Herrn Sandro Weber, administrateur de sociétés, wohnhaft in Richterswil, (Schweiz) anstelle von dem ausscheidenden Adrian Gössi.

*Sechster Beschluss*

Die Generalversammlung verlängert um sechs Jahre die Mandate von den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Aufsichtskommissar.

Ein jeder der vorangehenden Beschlüsse wurde einzeln und einstimmig gefasst.

Der Punkt 6 der Tagesordnung hat weder zu einer Beratung noch zu einem Beschluss Anlass gegeben.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst der Herr Vorsitzende die Versammlung.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Versammlung und an die Mitglieder des Versammlungsvorstandes haben Letztere mit dem instrumentierenden Notar das vorliegende Sitzungsprotokoll unterschrieben.

Signé: D. Booker, E. Ries, S. Weber, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2001, vol. 128S, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2001.

J. Elvinger.

(29862/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**PERLA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 3.381.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro cent soixante-treize mille six cent (173.600 euro), représenté par mille actions (1.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29800/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PESSINA COSTRUZIONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 35.353.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la décision du conseil d'administration du 5 avril 2001: que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 26 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 51, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29802/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**P.F. CORPORATE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 65.338.

—  
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 557, fol. 57, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Pour P.F. CORPORATE FINANCE S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(29803/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**P.H. CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 70.298.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société P.H. CONSEIL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29804/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PLAINE VERTE S.A., Société Anonyme - Soparfi.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 70.328.

L'an deux mille un, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PLAINE VERTE S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg section B numéro 70.328, constituée suivant acte reçu le 10 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 654 du 28 août 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), demeurant à Rulles (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Melissa Virahsawny, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Lambert, employée privée, demeurant à Thibessart (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que les 62.924 (soixante-deux mille neuf cent vingt-quatre) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de LUF 10.910.000,- (dix millions neuf cent dix mille francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 62.924.000,- (soixante-deux millions neuf cent vingt-quatre mille francs luxembourgeois) à LUF 73.834.000,- (soixante-treize millions huit cent trente-quatre mille francs luxembourgeois) par l'émission de 10.910 (dix mille neuf cent dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, par apport en numéraire, accompagnées d'une prime d'émission globale de LUF 115.308.160,- (cent quinze millions trois cent huit mille cent soixante francs luxembourgeois).

2.- Modification afférente de l'article cinq, premier alinéa, des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de LUF 10.910.000,- (dix millions neuf cent dix mille francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 62.924.000,- (soixante-deux millions neuf cent vingt-quatre mille francs luxembourgeois) à LUF 73.834.000,- (soixante-treize millions huit cent trente-quatre mille francs luxembourgeois) par l'émission de 10.910 (dix mille neuf cent dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, ces actions nouvelles étant émises avec une prime d'émission globale de LUF 115.308.160,- (cent quinze millions trois cent huit mille cent soixante francs luxembourgeois), qui sera affectée à une réserve distribuable.

*Deuxième résolution*

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 10.910 (dix mille neuf cent dix) actions nouvelles:

La société de droit italien, COEURO MULTIMEDIALE S.p.A., ayant son siège social à I-20141 Milano (Italie), 85, Via Ripamonti, actionnaire majoritaire.

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite est intervenue la société de droit italien, COEURO MULTIMEDIALE S.p.A., prénommée, représentée par Monsieur Patrick Moinet, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire aux 10.910 (dix mille neuf cent dix) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire avec la prime d'émission, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de LUF 126.218.160,- (cent vingt-six millions deux cent dix-huit mille cent soixante francs luxembourgeois), faisant pour le capital social le montant de LUF 10.910.000,- (dix millions neuf cent dix mille francs luxembourgeois) et pour la prime d'émission le montant de LUF 115.308.160,- (cent quinze millions trois cent huit mille cent soixante francs luxembourgeois), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par un certificat bancaire.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à LUF 73.834.000,- (soixante-treize millions huit cent trente-quatre mille francs luxembourgeois), divisé en 73.834 (soixante-treize mille huit cent trente-quatre) actions de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'un million quatre cent mille francs luxembourgeois.

Plus n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.  
Signé: P. Moinet, M. Virahsawny, N. Lambert, J. Elvinger.  
Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2001, vol. 129S, fol. 36, case 4. – Reçu 1.262.182 francs.

*Le Receveur (signé):* J.. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2001.

J. Elvinger.

(29806/211/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PLAINE VERTE S.A., Société Anonyme - Soparfi.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 70.328.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(29807/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**P.M.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 26.277.

Sur base du courrier envoyé en date du 22 mars 2001 par Monsieur Olivier Antonucci, demeurant 2Ter rue du Faubourg à F-54730 Gorcy, aux actionnaires et aux administrateurs de la société P.M.L. S.A. ayant son siège social 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, inscrite au R. C. de Luxembourg sous le n° B 26.277, Monsieur Olivier Antonucci n'exerce plus la fonction d'administrateur de cette société à partir du 22 mars 2001.

Fait à Gorcy, le 22 mars 2001.

O. Antonucci.

Enregistré à Capellen, le 23 mars 2001, vol. 137, fol. 18, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(29808/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PRISROD (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.496.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euros cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze virgule quatre-vingt-deux (198.314,82 euros), représenté par huit cents actions (800) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(29809/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**PRO TOURA LUXEMBOURG, G.M.B.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Canach.  
R. C. Luxembourg B 77.465.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 63, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

PRO TOURA LUXEMBOURG, G.m.b.H.

Signatures

(29810/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

49574

**QUEENSLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.364.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29811/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**QUEENSLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.364.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro trois cent soixante et onze mille huit cent quarante virgule vingt-neuf (371.840,29 euro), représenté par mille cinq cents actions (1.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29812/550/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**QUEENSLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.364.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 octobre 2000*

Les mandats de Messieurs Emile Vogt et René Schlim, Administrateurs, et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée de six ans. L'Assemblée décide de nommer comme nouvel Administrateur, Monsieur Sam Reckinger, pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 29 septembre 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29813/550/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**R.M.F. T.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 59.396.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RMF TP S.A.

Signature

L'administrateur-délégué

(29814/771/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**RUSCALLA INT. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 51.292.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société RUSCALLA INT. S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29816/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**SADER FLOOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 62.722.

*Procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 5 avril 2001*

L'an deux mille un, le 5 avril à quinze heures, à Luxembourg, le Conseil d'administration s'est réuni sur convocation de son président.

Assistent à cette réunion:

\* La société de droit des Iles Vierges Britanniques LENDL FINANCE LTD, représentée aux présentes par M. Pascal Bonnet, employé privé, demeurant à Luxembourg.

\* La société de droit de l'Île de Niue MISTRAL INC., représentée aux présentes par M. Jérôme Guez, demeurant à Luxembourg.

\* La société de droit de l'Île de Niue DUSTIN INVEST INC., représentée aux présentes par M. Jean-Marie Detourbet, demeurant à Luxembourg.

La séance est présidée par M. Pascal Bonnet.

La fonction de secrétaire est remplie par M. Jérôme Guez.

Le président constate que le quorum requis est atteint et qu'en conséquence le conseil peut valablement délibérer.

Il est dès lors donné lecture du procès-verbal de la réunion précédente. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion:

\* Proposition de changement de nom de la société pour le remplacer par le nom TOPSOL S.A.

\* Proposition de révocation de la société de droit de l'Île de Niue MISTRAL INC. de son poste d'administrateur-délégué et de la nomination corrélative de M. Dumez pour la remplacer.

\* Proposition de conversion en Euros du capital social de la société par une augmentation du capital en numéraire de 537,- LUF.

\* Proposition de modification de l'objet social de la société pour y mentionner: «Etude, fabrication, fourniture et pose de tous revêtements de toute nature dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie ainsi que toutes opérations liées à l'emploi des produits de base ou manufacturés relatifs à cette activité. D'une manière générale toute activité se rapportant à l'import/export de produits ou procédés destinés au bâtiment et à l'industrie.

La société pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.»

\* Convocation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires corrélative.

Il expose les motifs rendant souhaitable ces changements, à savoir:

- La société ayant pour projet de développer et de commercialiser une nouvelle gamme de produits de traitement de sols ayant pour suffixe ou préfixe «TOP», le changement de nom commercial utilisant la même racine permettra de faire le lien plus facilement avec la nouvelle gamme proposée.

- M. Serge Dumez est susceptible de mettre la société en contact avec de nouveaux clients. Il est également expérimenté dans le domaine d'activité de la société. Son concours est donc jugé précieux pour la société. La condition exprimée par lui pour bénéficier de son concours est de lui permettre d'exercer la fonction d'administrateur-délégué.

- La prochaine utilisation de l'Euro comme monnaie unique rend nécessaire la conversion du capital de la société en Euros.

- L'activité de la société consiste essentiellement dans le traitement de sols. Afin que l'objet social corresponde plus précisément à l'activité réelle, il est préférable de le modifier.

Les membres du conseil délibèrent et décident à l'unanimité:

- de révoquer la société de droit de l'Île de Niue MISTRAL INC de son poste d'administrateur-délégué en lui donnant décharge pour l'exécution de son mandat.

- de nommer corrélativement au poste d'administrateur-délégué M. Dumez Serge, directeur, demeurant à Luxembourg.

- de proposer à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires l'ensemble des autres modifications citées ci-dessus.

Ils décident en conséquence de convoquer l'assemblée générale des actionnaires le 27 avril 2001 à 9.00 heures aux fins de délibération sur l'ordre du jour suivant:

- Modification du nom commercial de la société.
- Augmentation du capital aux fins de conversion en Euros.
- Modification de l'objet social.
- Modification corrélative des statuts.

Le conseil établit le rapport qui sera présenté aux actionnaires et arrête le texte des résolutions qui seront proposées à leur approbation lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur le président et un administrateur.

Signature / Signature  
Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(29817/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SANIDUBRULUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8538 Hovelange, 14, rue Principale.

R. C. Diekirch B 9.945.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 10 avril 2001, vol. 137, fol. 25, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(29822/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SCAME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 63.937.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société SCAME S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29823/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**S.I.P. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 57.856.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 56, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg-Cents, Président;

- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange;

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences financières et commerciales, demeurant à Rameldange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature.

(29833/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---



**SCUBATECH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 56.160.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Pour la société SCUBATECH HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29824/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SEAHAWK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 79.146.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 4 mai 2001 que:

- a démissionné de son poste d'administrateur:

M. Matthijs Bogers, 29D, rue d'Amberloup, B-6681 Lavacherie

- a été élu au poste d'administrateur:

M. Bart Zech, demeurant au 3, chemin de la Glèbe, F-57570 Rodemack. Il terminera le mandat de l'administrateur précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2006.

Luxembourg, le 4 mai 2001.

A. Bobo Remijn.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 81, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(29825/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SEMPRE VERDE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 36.986.

—  
Par la présente l'adresse du siège social de la société est dénoncée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(29826/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SEVEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.105.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 51, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 avril 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29827/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SHANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Gesellschaftssitz: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.  
R. C. Luxembourg B 41.960.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Pour SHANA, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(29828/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SAKUMO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.

R. C. Luxembourg B 8.908.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 84, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A.

Signature

*Administrateur*

(29818/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SAKUMO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.

R. C. Luxembourg B 8.908.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 84, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A.

Signature

*Administrateur*

(29819/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SAKUMO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.

R. C. Luxembourg B 8.908.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 84, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A.

Signature

*Administrateur*

(29820/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SAKUMO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.

R. C. Luxembourg B 8.908.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 84, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

SAKUMO PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Administrateur

(29821/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**SHELL FINANCE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

In the year two thousand one, on the twenty-sixth of April.

Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- SHELL LUXEMBOURGEOISE, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 25th, 2001, which, after having been signed *ne varietur* by the attorney-in-fact and the notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single shareholder of SHELL FINANCE LUXEMBOURG, a company in the form of a *société à responsabilité limitée*, having its registered office at 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 14, 2000, not yet published in the *Mémorial C*, the articles of which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 13 March 2001, not yet published in the *Mémorial C*, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under B 79.812 (the «Company»), and

declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To transfer the registered office of the Company from the Municipality of Luxembourg to the Municipality of Bertrange.

2. To amend article 5 of the articles of incorporation so as to reflect the transfer of the registered office.

3. Miscellaneous.

Has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The single shareholder resolved to transfer the registered of the Company from the Municipality of Luxembourg to the Municipality of Bertrange.

The single shareholder then resolved that the registered office of the Company shall be 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The single shareholder resolved, as a consequence of the first resolution, to amend the first two paragraphs of article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall have the following wording:

«The registered office is established in the Municipality of Bertrange.

The registered office may be transferred to any other place within the Municipality of Bertrange by decision of the Management.»

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, the same person appearing has signed together with the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendeins, den sechszwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtssitz zu Luxemburg (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

SHELL LUXEMBOURGEOISE, eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, Großherzogtum Luxemburg,

hier vertreten durch Herrn Laurent Schummer, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund von einer Vollmacht gegeben am 25. April 2001, welche von dem Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar *ne varietur* unterzeichnet wurde und welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Komplement, handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der SHELL FINANCE LUXEMBOURG, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg, gegründet durch notarielle Urkunde des amtierenden Notars vom 14. Dezember 2000 noch nicht im *Mémorial* veröffentlicht, deren Satzung zum letzten Mal durch notarielle Urkunde des amtierenden Notars am 13. März 2001, noch nicht im *Mémorial* veröffentlicht,

umgeändert wurde, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Nummer B 79.812 (die «Gesellschaft»),

welcher erklärt ausführlich über die Beschlüsse welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind, informiert zu sein:

*Tagesordnung:*

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von der Stadt Luxemburg in die Gemeinde Bertrange.
2. Neufassung des Artikels 5 der Satzung um die Verlegung des Gesellschaftssitzes wiederzugeben.
3. Sonstiges.

ersucht den amtierenden Notar, Folgendes zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter hat beschlossen, den Gesellschaftssitz von der Stadt Luxemburg in die Gemeinde Bertrange zu verlegen.

Der alleinige Gesellschafter hat daraufhin beschlossen, daß der Gesellschaftssitz von nun an 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, Grossherzogtum Luxemburg sein wird.

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter hat infolgedessen beschlossen, die ersten beiden Absätze des Artikels 5 der Gesellschaftsstatuten wie folgt abzuändern:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Bertrange.

Der Gesellschaftssitz kann durch den Beschluss des Verwaltungsrates an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde Bertrange verlegt werden.»

Der unterzeichnende Notar, welcher Englisch spricht und versteht, erklärt hiermit, daß die Urkunde in englischer Sprache verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Kompartmenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und der deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen zu Luxemburg, in der Amtsstube des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde an den Kompartmenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: L. Schummer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 129S, fol. 40, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. Mai 2001.

F. Baden.

(29829/200/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**SHELL FINANCE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 79.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 10 mai 2001.

F. Baden.

(29830/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**SKIPPER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 61.262.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 51, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 5 avril 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29834/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

**SIAT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 52.711.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la société SIAT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29831/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SICILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

(29832/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 16.561.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29835/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 16.561.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 octobre 2000*

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Robert Reckinger, Administrateur.

Luxembourg, le 23 mars 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29836/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE WINDHOF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Steinfort (Windhof), 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 71.263.

Sur base du courrier envoyé en date du 22 mars 2001 par Monsieur Olivier Antonucci, demeurant 2Ter rue du Fau-bourg à F-54730 Gorcy aux actionnaires et aux administrateurs de la société SOCIETE IMMOBILIERE WINDHOF S.A., ayant son siège social 9, route des Trois Cantons, L-8399 Steinfort (Windhof), inscrite au R. C. de Luxembourg sous le n° B 71.263.

Monsieur Olivier Antonucci n'exerce plus la fonction d'administrateur de cette société à partir du 22 mars 2001.

Fait à Gorcy, le 22 mars 2001.

O. Antonucci.

Enregistré à Capellen, le 23 mars 2001, vol. 137, fol. 18, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29841/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE FINANCIERE DE L'ENERGIE «SOFINEN» S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 17.682.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(29839/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE FINANCIERE DE L'ENERGIE «SOFINEN» S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 17.682.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 avril 2001*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Weinand et appelle comme nouvel Administrateur, Monsieur Sam Reckinger, pour achever le mandat de Monsieur Marc Weinand, démissionnaire.

Luxembourg, le 26 avril 2001.

Pour copie conforme  
COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION  
LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29840/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS EXEMPTES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 61.767.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour la SOCIETE DE PARTICIPATIONS EXEMPTES S.A.  
FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(29842/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**STB TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 18, Op der Heckmill.

Madame M. l'Abbate présente sa démission du poste qu'elle occupe en qualité d'administrateur de la société STB TRADING S.A., et ce à compter de ce jour.

Luxembourg, le 30 avril 2001.

M. l'Abbate  
reçu en mains propres  
M. Zagaria

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29851/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.494.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(29843/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.494.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire du 8 mai 2001 conformément aux dispositions de l'article 67 (5) de la loi du 10 août 1915*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

*Conseil d'administration*

- MM. Bruno Eynard, directeur de banque, demeurant à Luxembourg, président;  
Pier Giorgio Barlassina, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), vice-président;  
Carlo Salza, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), administrateur;  
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Germain Birge, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes*

KPMG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Pour extrait conforme

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29844/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOFIFRICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 4.027.

EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le Conseil d'Administration de la société, Monsieur Aloyse Scherer, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro soixante quinze mille (75.000,- EUR) représenté par trois cent actions (300) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29845/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**SOLITAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 43.758.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro. Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro quinze millions cinq cent mille (15.500.000,- EUR) représenté par trente mille actions (30.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 552, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(29846/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**STATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 34.047.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Capellen, le 19 avril 2001, vol. 137, fol. 28, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29847/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**STATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 34.047.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 19 avril 2001, vol. 137, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

Signature.

(29848/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---

**STATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 34.047.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 19 avril 2001, vol. 137, fol. 28, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature.

(29849/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2001.

---